Dépenses inutiles au Parc linéaire

Gilles Pilon, éditeur
Journal de Prévost

Il y a deux ans l'ex-maire de Prévost, Gilles Cyr se chicanait avec ses homologues des Laurentides au sujet du Parc linéaire du P'tit train du nord. Il reprochait alors à la Coalition de mal administrer le parc et exigeait une nouvelle structure de gestion.

En maintenant la tarification et le péage sur le Parc linéaire du P'tit train du nord, la corporation créé des emplois inutiles qui engloutissent une bonne partie de l'argent perçu. Cet été, les personnes préposées à la vente des vignettes et à la surveillance des contrevenants en ont profité pour prendre des bains de soleil au frais des contribuables.

L'action de Gilles Cyr devait mener à la création de la Corporation du Parc linéaire du P'tit train du nord, une organisation qui ne fait pas encore regretter l'ancienne structure mais qui fait souhaiter que les acteurs qui sont toujours les mêmes changent.

Depuis l'arrivée en scène de la Corporation du Parc linéaire, l'état du parc s'est grandement détérioré. Les responsables ont décidé d'imposer la tarification d'été et d'hiver afin, disaient-ils de financer le fonctionnement du parc.

Après deux exercices financiers, force nous est de constater que tout ce qu'on arrive à financer ce sont les salaires des préposés à la vente des billets et de quelques patrouilleurs.

Depuis que la Corporation a pris les choses en main, l'entretien du Parc laisse à désirer. Les herbes folles poussent partout sur les bords de la piste et dans la piste elle-même comme l'affirment les cyclistes qui empruntent la section nord du parc.

On trouve de l'herbe à poux tout au long du parc et ce sont les usagers qui doivent ramasser papiers et déchets qui jonchent les abords.

Pour ce qui est du rechargement de la surface de roulement, rien ne va plus. On voit bien un petit camion qui circule sur la piste de temps à autre, mais c'est à la chaudière qu'il recherche la pierraille.

Au fil des ans, la "poussière de pierre" a été transformée en poudre de pierre par les roues des cyclistes et le vent la transporte dans les champs environnants quand ce n'est pas sur les bâtiments.

Les cyclistes se plaignent de cette poussière qui leur bouche les voies respiratoires et qui encrasse les engrenages des vélos. Nul besoin de parler de ce qui arrive aux enfants que les parents traînent dans des remorques sur la piste, on est bien loin de la balade santé.

Au cours de la dernière année, même si elle a vendu des dizaines de milliers de vignettes, la corporation n'a à peine réussi qu'à financer ses propres opérations de supervision, de vente de billets et de contrôle de cette vente.

Les gens de la Corporation s'entêtent à vouloir maintenir cette tarification alors que la région pourrait profiter des subventions du Ministère des transports dans le cadre du programme de financement de la Route verte.

En effet, le MTQ pourrait injecter plusieurs centaines de milliers de dollars dans la gestion du parc si la Corporation acceptait de revenir à la gratuité. Un retour à la gratuité permettrait en outre de réduire les dépenses, notamment celles relatives à la perception des vignettes.

Entêtement, bêtise, incompétence, on ne sait trop que penser de cet résistance à maintenir la tarification. La notion d'utilisateur-payeur est dépassée dans le présent contexte. Durant les années 1980, on a enlevé les payages sur les autoroutes et les ponts autour de l'île de Montréal et on a réalisé des économies. Jamais on oserait en installer sur la route 117 alors qu'on le fait sur la route verte qu'est le Parc linéaire.

Les membres du conseil d'administration de la Corporation du Parc linéaire devraient faire un examen de conscience et se demander s'ils ne font pas fausse route. Se demander si leur entêtement à tarifer l'utilisation du parc ne vient pas nuire ultimement aux intérêts de la région. Les subventions reliées à la Route verte sont de l'argent neuf que le gouvernement du Québec veut investir dans la région, pourquoi s'en priver?

Pourquoi dépenser dans des salaires et des services de contrôle inutiles pour la perception de l'argent ? Pourquoi indisposer les usagers et les touristes qui en ont marre de se faire cotiser, surveiller, intercepter à tout moment?

Mesdames, messieurs de la Corporation du Parc linéaire, pensez donc au bien commun et posez-donc le geste qui permettra au parc de non seulement survivre mais de prospérer.

Commentaire

La qualité d'une société se mesure par son niveau de générosité à l'endroit des citoyens moins fortunés

Jonathan Aspirault-Massé

Il fait 35°c, et avec humidex cet indice monte jusqu'à 42°c, il fait chaud… énormément chaud, l'air est suffocant. On entreprend aujourd'hui la 10e journée sans pluie, c'est la sécheresse, la canicule. Jérémie, 11 ans, se balade sur la piste cyclable, mais la chaleur l'empêche de respirer à son aise, il veut se rafraîchir… que faire, il regarde dans ses poches… vides! Donc pas de sloche, ni même une bouteille d'eau, dans cette société tout s'achète. Il entreprend donc de se rendre à la piscine municipale qui se trouve à deux pas. Tout en franchissant la distance le séparant de la piscine, il rêvasse à sa baignade prochaine, avec d'autres jeunes de son âge, la joie quoi… Mais voilà que rendu à l'entrée de cette piscine, un sauveteur l'intercepte : «Je suis désolé mon jeune, mais tu dois payer pour te baigner, tel sont les règles, c'est 2$ par personne pour la journée.» Jérémie n'a donc le choix que de s'en retourner chez lui, abandonné de tous, commerce, restaurant et même sa ville.

En effet, la piscine municipale n'est pas gratuite, et ce problème en est un de taille lors d'un été comme celui qui se termine. Qu'ils s'appellent Marc, Jonathan, Johanne, Rébecca… Tous ont dû payer leur droit d'accès à la piscine municipale, droit, qui selon certaines personnes, devrait être déjà acquis par le biais de leur taxe.

La population de Prévost, est très variée, les revenus également, on retrouve autant des personnes riches que des personnes à faibles revenus. Bien que la ville de Prévost, soit habité majoritairement par des gens financièrement à l'aise, issus de la classe moyenne ou de la bourgeoisie, il n'en reste pas moins que certaines personnes «n'arrivent pas à rejoindre les deux bouts .» La qualité d'une société, micro ou macro, grande ou petite, doit se mesurer en fonction d'une certaine qualité de vie minimale de ses citoyens, riches ou non. C'est le devoir d'une ville de veiller à ce que tous soit traités avec un égal respect, sans considération de leurs moyens financiers. Il importe de comprendre que les gens moins fortunés vivent en grande partie là où il est encore possible de trouver des demeures à prix modique soit au village, et que ce sont eux qui utilisent principalement la piscine puisque celle-ci est située au village. Pour ce qui est des autres résidents de Prévost, la majorité vivent non loin d'un lac ou possède une piscine. Ce qui est malheureux, c'est qu'une fois de plus on fait doublement payer les gens moins fortunés, comme s'il revenait à eux seuls de supporter le fardeau du financement des services publics.

Le même phénomène a lieu partout dans la société, éducation, santé bref tous les services sociaux répondent à cette logique, qui découle du principe du néo-libéralisme. Il serait impossible de résumer ce système économique basé sur la libéralisation, la privatisation et la dérèglementation en ces quelques lignes. On peut cependant dire que le néo-libéralisme vise la création de marchés, où jadis il n'y en avait pas (éducation, santé et services sociaux). La piscine de Prévost n'échappe, malheureusement, pas à ce système économique, politique et social tout à fait immoral.

Un autre aspect déplorable de la non-gratuité de la piscine réside dans le fait que la piscine, n'est pas seulement un service, mais devient un besoin lorsque des températures élevées perdurent plusieurs jours, comme ce fut le cas durant cet été. Le corps, soumis à une activité physique, ne peut résister longtemps à de telles températures. La température du corps ne doit pas dépasser le seuil normal, au-delà il s'en suit un épuisement ou un coup de chaleur, dans les deux cas, une personne risque la mort, risque certes mince, mais toujours présent. La meilleur façon de remédier à ce problèmes, consiste à se rafraîchir souvent, mais voilà qu'il faut payer pour y parvenir.

Je ne vous ai entretenu que du caractère rafraîchissant de la baignade, mais il est important de comprendre que la baignade permet également d'apprendre les rudiments de la nage et de la sécurité aquatique donc de prévenir les noyades, car n'oubliez pas qu'un sauveteur est également un éducateur! La noyade est un fléau trop important dans notre société, pour saboter les chances que l'on possède de la contrer sous des prétextes monétaires.

De plus il est à noter que la majorité des villes ayant des piscines municipales, offrent ce service gratuitement aux résidants. Pourquoi cette situation n'est elle pas la même à Prévost ?